

**Présents :**

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, Mme ENGRAND Emeline, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine

**Excusé(s) :**

Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

**Secrétaire de séance :** Mme LECLERCQ Karine

**Président de séance :** M. GILLAUX Pascal

**D2022-33 : COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Karine LECLERCQ,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les compte :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	892 290,42 €
	Réalisé :	421 191,82 €
	Reste à réaliser :	40 000,00 €

Recettes	Prévu :	892 290,42 €
	Réalisé :	548 329,14 €
	Reste à réaliser :	

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	2 045 366,41 €
	Réalisé :	1 190 606,66 €
	Reste à réaliser :	

Recettes	Prévu :	2 045 366,41 €
	Réalisé :	2 239 524,45 €
	Reste à réaliser :	

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	127 137,32 €
Fonctionnement	1 048 917,79 €
Résultat global	1 176 055,11 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. GILLAUX Pascal

## **D2022-34 : COMPTE ADMINISTRATIF - LOTISSEMENT LES LOUACHES 2021.**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Karine LECLERCQ,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les compte :

### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	374 900,69 €
	Réalisé :	233 590,53 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu :	389 650,69 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	530 960,85 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu :	530 960,85 €
	Réalisé :	72 244,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	- 233 590,53 €
Fonctionnement	72 244,00 €
Résultat global	- 161 346,53 €

VOTE :

N'a pas pris part au vote : M. GILLAUX Pascal  
Sous la présidence de Mme LECLERCQ Karine

VOTE : Adoptée à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. GILLAUX Pascal

## **D2022-35 : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021: COMMUNE – LOTISSEMENT LES LOUACHES.**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2021 de Madame le Receveur Municipal,

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Accepte les comptes de gestion 2021 Commune et Lotissement les Louaches de Madame le Receveur Municipal.

### **D2022-36 : AFFECTATION DES RÉSULTATS - LOTISSEMENT LES LOUACHES 2021**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Pascal GILLAUX Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 72 244,00 €uros.
- Un déficit d'investissement de 233 590,53 €uros.

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2021 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2021

Affectation de l'excédent reporté (compte 002) 72 244,00 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Affectation du déficit reporté (compte 001) 233 590,53 €

Etat des dépenses engagées non mandatées au 31/12/2020 0,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **D2022-37 : AFFECTATION DES RÉSULTATS - COMMUNE 2021**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Pascal GILLAUX Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 1 048 917,79 €uros.
- Un excédent d'investissement de 127 137,32 €uros.

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2021 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 :

Excédent de fonctionnement au 31/12/2021	1 048 917,79 €
Affectation de l'excédent reporté (compte 002)	1 048 917,79 €
Affectation au compte 1068	0,00 €
Résultat d'investissement : excédent reporté (compte 001)	127 137,32 €
Etat des dépenses engagées non mandatés au 31/12/2021	40 000,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **D2022-38 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2022 - ETAT 1259**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide d'appliquer pour l'année 2022 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,14 %
- Cotisation foncière des entreprises : 6,00 %

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **D2022-39 : BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

Vote le budget primitif Commune 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2 642 883,79 Euros pour la section de fonctionnement et de 1 923 037,32 Euros pour la section d'investissement.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **D2022-40 : BUDGET PRIMITIF 2022 - LOTISSEMENT LES LOUACHES**

Le Conseil Municipal,

Vote le budget primitif "Lotissement les Louaches" 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 530 960,85 Euros pour la section de fonctionnement et en suréquilibre pour la section d'investissement à la somme de 374 900,69 Euros en dépenses et 389 650,69 Euros en recettes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## **D2022-41 : SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL LE LIEN POUR L'ALSH 2021.**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il avait été décidé de reconduire l'activité de loisirs sans hébergement (l'ALSH) pendant les vacances d'été pour les enfants âgés de 6 ans à 14 ans inclus.

L'animation de ce centre a été confiée au Centre Social Le Lien de Vireux - Wallerand qui a sollicité une subvention de 3516 € pour l'organisation de cette dernière.

Le Conseil Municipal,

Vote une subvention de 3 516,00 € au Centre Social Le Lien de Vireux - Wallerand pour l'organisation du centre de loisirs.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## **D2022-42 : FRAIS DE TRANSPORT POUR LES ELEVES DES ECOLES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de la directrice de l'école primaire qui souhaite organiser un voyage à Paris avec 14 enfants. Il donne lecture du budget prévisionnel fourni.

Le Conseil Municipal,

Décide de participer aux frais de ce voyage et de verser la somme de 40 €uros par élève à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire « les Nutons ».

VOTE : Adoptée à l'unanimité